Le droit à la marque s'acquiert par l'enregistrement à OMPIC qui délivre un certificat d'enregistement de marque de fabrication de commerce et de service .la marque offre une protection à son propriétaire en lui donnant le droit exclusif d'utiliser la marque pour désigner des produits ou des services ou d'autoriser un tiers à le faire q

Summarized by © lakhasly.com